

École Michel Ballion 12 allée des Pins 33 114 Le Barp Circonscription : Arcachon Nord	PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE 1^{ER} TRIMESTRE Date : 14 octobre 2022
--	---

Présents :

Président(e) - (directrice d'école) : Mme Chancogne

Équipe enseignante :	Mmes Trouilh, Prévét, Balayé, Salé, Leroy, Marie, Swiniarski MM. Belou, Kiefer
Le maire ou son représentant :	Mme Sarrazin (maire), Mme Mendoza, M Prémont
Représentants des parents d'élèves	<u>FCPE</u> : MM. Lansard, Raynaud, Mmes Biotteau, Lequenne, Barraud <u>ParadisScol'Eyre</u> : Mmes Lutgen, Enjalbert, Herriau MM. Raynaud, Robuchon

Excusés : M. Lavie

Début du conseil d'école : 18h10

Secrétaire de séance : Mme Salé

- Présentation des membres du Conseil d'école
- Résultats des élections du 7 octobre

416 inscrits

301 votes exprimés (dont 14 votes blancs ou nuls)

Soit une participation de 72,07 %

142 voix pour la FCPE : 5 sièges attribués

145 voix pour le ParadisScol'eyre : 5 sièges attribués

EDUCATION NATIONALE

1) Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur réagencé pour être plus proche du règlement type départemental et Charte de la Laïcité

Vote Pour : 100 % Contre : 0 Abstention : 0

Le règlement sera transmis par voie électronique comme l'an dernier et affiché sur le panneau extérieur.

La charte de la laïcité sera transmise dans le cahier de liaison.

b) Effectifs

Total : 240 élèves répartis sur 10 classes

CYCLE II	129	CP : 46	CE1 : 40	CE2 : 43
CYCLE III	111	CM1 : 54	CM2 : 57	

Mme Trouilh CP 23

Mme Prévot CP 23

Mme Balayé CE1 24

M. Belou CE1/CE2 – 16/8 : 24

Mme Chancogne / M. Lavie CE2 23

Mme Salé : CE2/CM1 – 12/13 : 25

Mme Marie CM1/CM2 – 10/15 : 25

Mme Swiniarski CM1/CM2 – 10/15 : 25

M. Kiefer CM1/CM2 – 9/15 : 24

Mme Leroy CM1/CM2 – 12/12 : 24

c) Sécurité à l'école

- Exercice incendie le 26 septembre, 2min 40s pour se rassembler dans le calme
Prochain exercice au mois de janvier (seuls deux exercices sont obligatoires)

- Exercices PPMS

Proposition aux parents élus des deux associations d'y participer

Le scénario retenu est celui de s'échapper pour mettre en place les changements effectués l'an dernier lors de l'actualisation du PPMS

date de transmission des PPMS réactualisés : « attentat-intrusion » avant le 1^{er} décembre

« risque majeur » avant le 16 janvier

date des exercices PPMS : « attentat-intrusion » mardi 22 novembre à 15h00

« risque majeur » mardi 6 décembre à 15h30

- Protocole « choc à la tête » : Appel au 15 selon les symptômes listés + fiche de communication aux parents.

d) Hygiène à l'école

Protocole sanitaire covid avec aération des salles obligatoire.

En cas de covid, les enfants sont testés à J+2.

e) Travaux / Équipements

TBI dans la classe de M. Belou installé courant septembre.

Panneau d'affichage extérieur, en attente des clefs.

Il reste 4 classes sans TBI (LPB élémentaire a toutes ses classes équipées), pour un coût moindre des VNI seraient suffisants.

Tables et chaises neuves pour une classe.

Bancs pour la salle informatique.

Récupérateurs d'eau. Compost.

Patins de chaises pour l'ancien bâtiment afin de ne pas abîmer le nouveau sol.

Certaines clefs dysfonctionnent.

Manque de chaises.

f) Etat financier de l'année 2021-2022 de la coopérative

Projets soutenus par la coopérative scolaire :

Abonnements pour les classes (Mon quotidien, Ecole des loisirs)
Achat de livres divers
Prix des incos
Matériel mangeoires et nichoirs
Intervention CLEM pour les CP
Salon de la littérature d'Arcachon (intervention dans les classes)
Goûter dans les classes (100 jours d'école entre autres)
Maquettes Kitecolle
Fournitures photos scolaires (achat photos 281,59€ ; fournitures 102€ ; rentrée photos 1300€ soit un bénéfice de 1000€ environ)
Don association créart 350€
Don FCPE 300€
Livres achetés par le Paradiscol'eyre
Solde de fin d'exercice : 1760 euros sans compter :
Les bénéfices du comité des fêtes 1700€
La subvention OCCE 900€
Les bénéfices de la FCPE 155€ + Paradiscol'eyre à venir
Les participations des familles en début d'année
Pour 2021/2022, les charges sont supérieures aux produits mais un solde positif en début de chaque année permet d'absorber le différentiel.

II) Communication

a) Parents/Enseignants

1 réunion de rentrée pour les nouvelles familles avec la directrice (peu de familles présentes)

1 réunion de rentrée pour la plupart des classes le 27 septembre

1 rdv avec les parents des élèves fragiles suite aux évaluations nationales CP et CE1 pour les classes de Mmes Balayé, Prévét et Trouilh

En cas de besoin, les familles peuvent demander un rendez-vous auprès de l'enseignant de leur enfant par le biais du cahier de liaison.

Possibilité de messagerie pour certaines classes mais il est rappelé que si des parents envoient des messages sur le temps de classe nous ne pouvons y répondre immédiatement étant en classe avec nos élèves.

b) Parents/Direction

Les familles peuvent demander un rendez-vous comme pour les enseignants, il peut être conjoint si nécessaire. Deux jours de décharge (lundi et mardi) pendant lesquels la directrice est déchargée de classe.

c) Parents/Mairie

Une réunion avec les associations tous les mois.

Nouvelle adresse mail : famille@lebarp.fr pour toute communication.

Les parents espèrent une meilleure réactivité des services avec cette nouvelle méthode mise en place. Ils demandent également une bascule au niveau de l'accueil lorsqu'ils essaient de joindre un service en mairie.

La mairie signale un retard lié à cette nouvelle organisation.

III) Projets et vie de l'école

a) Projets de classe en lien avec le projet d'école

➤ Projets communs à plusieurs classes :

- les Incos pour 8 classes de l'école (lecture plaisir + vote en mai)

- les potagers (demande de terre pour la jardinière supplémentaire, offerte par le Paradiscol'eyre, au niveau des classes de Mmes Balayé et Chancogne)

- Piscine pour 4 classes de l'école sur 2 cycles, l'un débute en novembre et le suivant en janvier pour 9 et 10 séances

Beaucoup de parents ont passé l'agrément natation cette année.

Demande à la mairie de classes supplémentaires pour l'an prochain.

Les créneaux sont attribués par la communauté de communes, le choix pédagogique de l'équipe enseignante est de privilégier les élèves les plus jeunes.

- Médiathèque pour toutes les classes à partir du 17 novembre.

- Photos de classes prises en charge cette année encore par les CM1-CM2 de Mmes Leroy, Marie, Swiniarski et M. Kiefer

- Défi maths : première session jeudi 20 octobre les classes sont mélangées par groupe de 4 élèves selon les niveaux CP, CE1, CE2, CM1-CM2. Un par trimestre.

- Balle ovale pour 6 classes avec l'intervention du club de Salles sur 3 séances, 3 semaines consécutives, les lundis ou vendredis à partir du 14 novembre

- Conseils de délégués : le premier est le 8 novembre sur les jeux de cour et les règles de vie, le second aura comme thème les sanctions. Une fois par mois.

- Projets de classes :

➤ Mmes Leroy, Salé et M. Belou : journées du patrimoine

➤ Mme Salé et M. Belou : « Les pti artistes ». Animaux dans la ville avec les classes citadines et les animaux dans l'art au musée des beaux arts, le 10 octobre à Bordeaux. Projet immersion avec la forêt d'art contemporain avec visite des œuvres sur le terrain et intervention d'un artiste sur l'école. Projet de circonscription « Il était une fois l'arbre ». Grande lessive le 20 octobre + en mars.

➤ Mmes Prévét et Trouilh : liaison GS-CP : échange avant chaque fin de période (jeudi/vendredi). Sortie au rocher de Palmer pour « La flûte enchantée »

➤ M. Lavie/Mme Chancogne : vélo à partir de janvier, correspondance scolaire avec une classe du Tarn et Garonne, pas de classe découverte prévue, décision personnelle

➤ Mme Swiniarski : « L'Amérique » route 66. Correspondance en Caroline du Sud.

b) Projet PHARe

La charte contre le harcèlement a été signée l'an dernier et a engagé l'école pour deux ans et un nouveau protocole est à mettre en place.

Cette année l'équipe pédagogique bénéficiera d'une formation sur le programme phare + laïcité.

Participation à la journée non au harcèlement du 10 novembre.

IV) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide

RASED 1 psychologue de l'éducation nationale, 1 enseignante spécialisée à dominante relationnelle. Réunion de concertation en novembre pour venir en aide aux enfants en difficulté.

APC : 1 h par semaine le mardi de 16h15 à 17h15

Dispositif « devoirs faits » pour les CM1-CM2 le jeudi de 16h20 à 17h20 normalement après les vacances de la Toussaint, après accord de l'inspection, il y aurait deux groupes de maximum 12 élèves pris en charge par Mme Swiniarski et M. Belou

b) Evaluations Nationales CP/CE1 : Semblables à l'an dernier. Résultats sous forme de toile d'araignée + pourcentage. Pour les élèves à besoin, rendez-vous avec les enseignants.

MAIRIE

- Budget : grosse restriction budgétaire en raison des augmentations des flux.

- Carte scolaire : elle va être retravaillée après les vacances de la Toussaint afin de répartir les enfants sur les 4 écoles de la ville. Les directeurs et associations seront conviés.

- Collège/ Lycée : 6ème/5ème/2nd prévus pour 2023.

- Piste de prévention : située entre le gymnase et le tennis couvert, accessible à tous. Il y a un peu de retard, il manque la pose des panneaux. La police municipale reviendra vers l'école pour proposer un projet.

Questions des parents d'élèves

• ParadisScol'Eyre

- Quelles infrastructures de jeux sont proposées aux enfants lors des récréations et pauses méridiennes mis à part le foot ?

École : (échasses, vortex, cerceaux, cordes à sauter...)

-Où en sont les commandes de tables de ping-pong ?

Mairie : commandée

- Y a-t-il possibilité de proposer des cours de langue en plus de celle au programme pour les élèves qui le souhaitent ?

École : Cours EILE en portugais , normalement début des cours de 1h30 après les vacances de la Toussaint le mercredi après-midi à Michel Ballion et cours d'arabe à LPB (M Chebab est en attente de plus d'informations)

- L'architecte pour un nouveau préau a-t-il été trouvé ?

Mairie : La CDC n'est pas organisée pour faire ce genre de travaux. Préau reporté pour une négociation de rénovation des Lutins.

Un devis pour les huisseries du bâtiment du fond a été fait mais la CDC n'est pas réactive.

- La mairie s'est-elle renseignée sur la possibilité de décaler les horaires de bus en cas de sortie ?

Mairie : 2 transporteurs effectuent les ramassages scolaires. Possibilité de choisir un autre transporteur plus cher et avec plus d'anticipation.

Fin du conseil d'école : 20h10

Le prochain conseil d'école aura lieu le : mardi 21 mars à 18h00.

Fait à Le Barp le 15 novembre 2022

La Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole
Mme Chancogne

Le Secrétaire de séance :

Mme Salé